



Protection civile

District Nyon

Préavis No 2-2018. Transformations du Centre d'Engagement de Prangins, phase 2

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Délégués,

Cela fait bientôt deux ans que le bataillon de l'ORPC de Nyon a pris ses quartiers au 120 Rte de l'Etraz à Prangins. Depuis le mois de juillet 2016 les travaux sont menés bon train pour assurer la rénovation du site sur la base du crédit voté en mars 2016 de Fr. 970'000.-- (préavis no 1-2016)

Aujourd'hui ce crédit affiche un solde d'environ Fr 10'000.--. La mission de notre organisation est de mener à bien ces travaux dans les meilleurs délais. Le préavis no 1-2016 avait anticipé le fait que le financement de Fr. 970'000.-- ne serait pas suffisant. A ce titre il était prévu que la valorisation des biens récupérés dans le bâtiment puisse servir à poursuivre les travaux de réfection.

Le CODIR propose donc d'entamer la phase 2 de la rénovation en fonction des priorités et des moyens à disposition.

La phase 2 se dessine comme suit :

Acquisition d'un container WC répondant aux normes d'hygiène. En effet, nous avons vécu une année avec des cabines WC provisoires. Cette situation ne donne pas satisfaction à moyen et long terme. Nous constatons que le raccordement à un système de séparatif n'est pas envisageable rapidement et, quoi qu'il en soit, la poursuite des travaux ne nous permet pas d'envisager la création de WC dans les prochaines années. Ce container est donc appelé à rendre des services prolongés.

Finition des travaux au 2^{ème} étage, compléments électriques, système d'alarme du bâtiment, régulation du chauffage et réfection de la plus grande toiture présentant des fuites.



Rte de l'Etraz 120
1197 Prangins
T + 41 22 365 18 30
F + 41 22 365 18 31
orpc@orpc-nyon.ch



Protection civile

District Nyon

Coût des travaux TTC :

- Container WC selon devis Jaquet	Fr	30'000.--
- Finition de la peinture au 2 ^{ème} selon devis Trost	Fr	2'700.--
- Fournitures électriques selon devis Zumtobel	Fr	9'200.—
- Main d'œuvre estimée à	Fr	3'000.—
- Fourniture du système d'alarme du bâtiment, devis RERM	Fr	6'800.—
- Main d'œuvre estimée à	Fr	2'000.—
- Finition de la régulation du chauffage selon devis RERM	Fr	3'800.—
- Toiture No 7 selon offre Dentant	Fr	16'200.—
- Divers et imprévus	Fr	1'300.—

Total	Fr	75'000.—

Les montants les plus importants ont fait l'objet d'offres comparatives et la plupart des postes étaient déjà dans le préavis 1-2016 traitant de la première phase des travaux.

Financement :

Le financement sera assuré par un prélèvement sur le fonds de réserve générale No 9281.03 de Fr 75'000.--, montant constitué de

- Réserve au bilan 2016 constituée par la vente de matériaux	Fr	15'000.—
- Réserve portée au bilan 2017 suite à la vente de matériaux	Fr	10'000.—
- Réserve portée au bilan 2017 suite au démontage des antennes	Fr	50'000.—

Total	Fr	75'000.—





Protection civile

District Nyon

Conclusions

Bien que le pas semble modeste, le comité directeur estime primordial que les travaux puissent se poursuivre en attendant d'autres opportunités de financements. Le comité directeur propose donc au Conseil intercommunal de prendre la décision suivante :

Le Conseil intercommunal

- Vu le préavis du comité directeur No 2-2018 portant sur les transformations du centre de Prangins, phase 2
- Ouï le rapport de la commission des finances ;
- Considérant que l'objet a valablement été porté à l'ordre du jour ;

Décide

1/ d'accorder le crédit de Fr 75'000.—

2/ d'autoriser le comité directeur à entreprendre ces travaux ;

3/ d'autoriser le comité directeur à prélever sur le fonds de réserve 9281.03 la somme de Fr 75'000.--.

Le Président

La Secrétaire

Christian Dugon

Nathalie Haab

